



**Plus que quelques jours, les députés de la Nation pourraient examiner un projet de loi portant prorogation du mandat des députés et des conseillers municipaux.**

Selon une source proche du pouvoir, ce texte vise à éviter la tenue de trois consultations électorales en 2025. Concrètement, le projet de loi prévoit de prolonger les mandats actuels des députés et des conseillers municipaux pour espacer les différentes élections. Cette mesure aurait pour but de réduire les coûts et les perturbations liés à la tenue d'élections successives.

Si ce projet de loi est adopté, il permettrait aux députés et aux conseillers municipaux de conserver leur poste jusqu'à une date ultérieure, évitant ainsi la nécessité d'organiser trois élections en 2025. Cette initiative devrait être débattue au cours de la session de juin 2024 en cours.

Il est encore trop tôt pour savoir si ce projet de loi sera adopté, mais il est clair que le pouvoir cherche à trouver une solution pour éviter la saturation électorale prévue en 2025.

Mais, l'opposition accuse déjà le régime de vouloir utiliser cette prorogation pour contrôler les instances électorales et écarter certains candidats d'avoir accès aux élus. Le pouvoir cherche à s'assurer que ses amis et alliés continuent de occuper les bancs du pouvoir